



Revenu en élevage ovin viande : savoir profiter de l'embellie



La conjoncture ovine des dernières années a été particulièrement favorable : le cours de l'agneau a atteint des niveaux inespérés, les prix des intrants se sont un peu tassés, et la plupart des systèmes pastoraux et herbagers ont bénéficié de la dernière révision de la PAC.

Cette nouvelle étude sur les déterminants du revenu des éleveurs ovins montre un impact plus fort de la maîtrise des charges de mécanisation.

Dans un contexte malgré tout incertain, particulièrement concernant l'évolution de la PAC, ou encore une nouvelle flambée des prix des matières premières, les investissements structurels, sources des résultats techniques et économiques de demain restent prioritaires.

34 500 € DE REVENU POUR 568 BREBIS

Cette nouvelle étude analyse les résultats des fermes de références spécialisées du dispositif Inosys-Réseaux d'Élevage, pour les campagnes 2014 (avant la dernière évolution de la PAC), 2015 et 2016. Comme pour les précédentes études, c'est le revenu total qui a été analysé (compte-tenu de la difficulté d'apprécier de manière complètement homogène la main-d'œuvre des exploitants).

Au total, 446 résultats de fermes de références spécialisées ont été valorisés, dont 154 pour 2014, 152 pour 2015 et 140 pour 2016. En moyenne sur les trois années, le revenu par exploitation est de 34 502 €, pour 568 brebis, avec une productivité numérique de 1,19 agneau/brebis, un poids de carcasse par agneau de 16,9 kg et un prix de 7,0 €/kg (tous types d'agneaux confondus). Le revenu moyen par exploitation a progressé de 29 500 € en 2014 à 41 500 € en 2016 grâce surtout à la réforme de la PAC mais aussi au repli du prix des aliments (- 36 €/tonne sur 2 ans) et aux bons automnes 2014 et 2015 propices à une légère progression de la productivité des brebis.

Caractéristiques moyennes selon l'année
(Source : Réseaux d'Élevage, 2018)

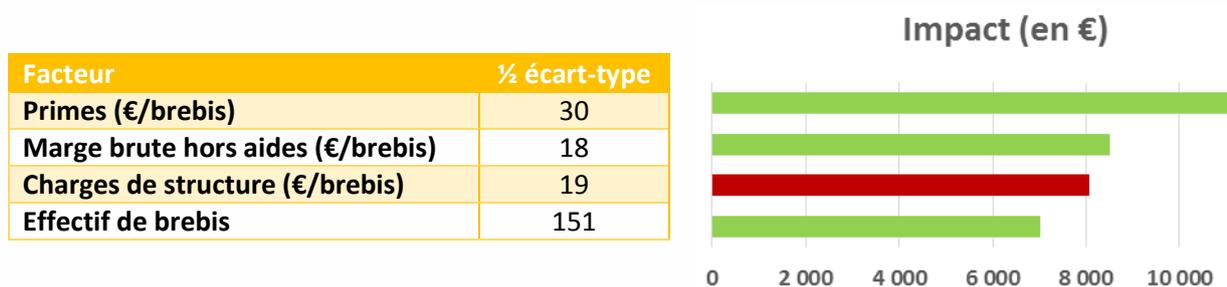
Année	2014	2015	2016
Nombre d'élevages	154	152	140
Brebis	557	571	578
Productivité numérique/brebis	1,18	1,17	1,20
Prix moyen agneaux (€/kg carcasse)	7,01	7,00	6,94
Kg Concentré/brebis	137	141	147
Kg Concentré/kg carcasse produit	6,7	6,9	7,0
Prix unitaire Concentré (€/tonne)	319	293	283
Revenu/brebis (€/brebis)	57	67	80
Revenu total (€/exploitation)	29 042	33 585	41 501

APPROCHE SYNTHETIQUE : LA TECHNICITE PAYE MOINS QUE LES PRIMES, MAIS PLUS QUE L'EFFECTIF

Tous systèmes confondus, une première approche permet de rappeler le poids prépondérant des primes dans l'élaboration du revenu. La technicité, illustrée par la marge brute hors aides, a un impact sur le revenu légèrement supérieur à ceux des charges de structure et de l'effectif de brebis.

Avec l'évolution de la PAC, le poids de l'effectif a été renforcé au cours de la période étudiée : toutes choses égales par ailleurs, une brebis supplémentaire rapportait 39 € en 2014, 44 € en 2015 et 56 € en 2016.

Approche synthétique : impact des différents facteurs sur le revenu total de l'exploitation
(Source : Réseaux d'Élevage, 2018)



MODE D'EMPLOI

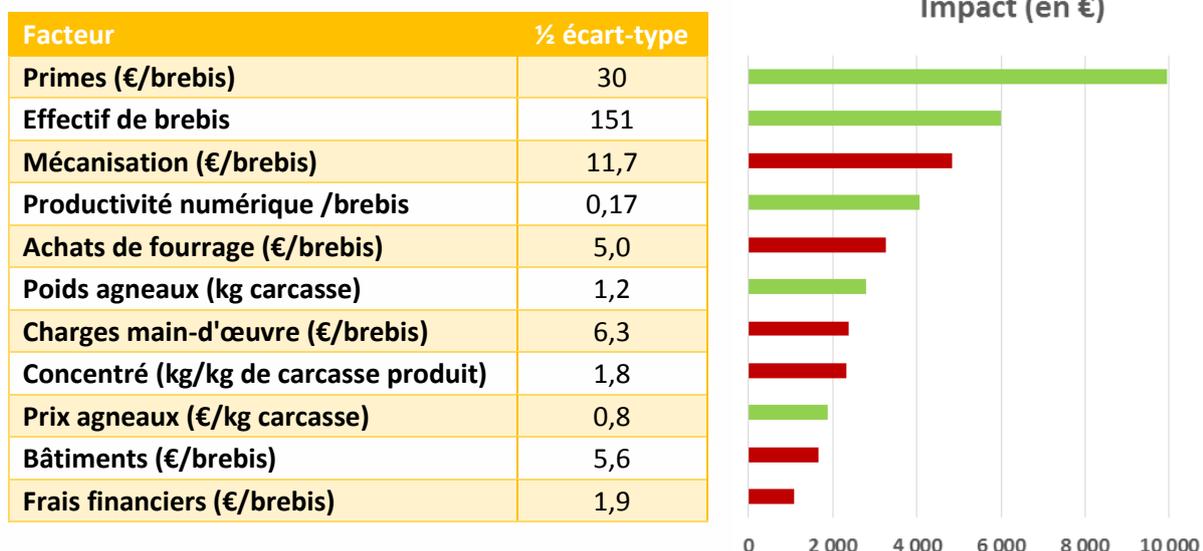
- **Une même base de variation (1/2 écart-type)** a été retenue pour pouvoir comparer les impacts des différents facteurs, exprimés dans des unités différentes, aussi bien des euros (primes) que des dénombrements (effectif brebis) ou des kilos (de carcasse, de concentré).
- Dans le cas théorique d'une répartition « normale » (courbe en cloche), ½ écart-type de plus par rapport à la moyenne **correspond à 20 % des exploitations**. En pratique ce n'est pas tout à fait le cas (par exemple 38% des élevages détiennent entre 568 et 719 (568 +151) brebis).
- **Les impacts positifs sont en vert, ceux négatifs sont en rouge**. Ainsi, tous systèmes confondus :
 - Selon le modèle retenu, 151 brebis de plus c'est statistiquement 7 000 € de revenu en plus dans l'approche synthétique (ou 6 000 € dans l'approche analytique, cf. page suivante),
 - 0,17 agneau de plus par brebis c'est statistiquement 4 100 € de plus,
 - 1,4 kg de concentré de plus par kg de carcasse produit c'est statistiquement 2 300 € de moins, etc.

APPROCHE ANALYTIQUE : LE POIDS DE LA MECANISATION

Dans l'approche analytique, la marge brute et les charges de structure sont remplacées par leurs composantes ou déterminants. Les facteurs pris en compte sont :

- l'effectif du troupeau et la productivité numérique des brebis,
- le poids moyen de carcasse des agneaux vendus et le prix moyen par kg de carcasse,
- la consommation totale de concentré par kg de carcasse d'agneau produit et le prix unitaire moyen du concentré consommé,
- le montant par brebis des autres charges opérationnelles (achats de fourrages, frais de la surface fourragère et d'élevage) et de structure (main-d'œuvre, mécanisation, bâtiments, frais financiers, charges diverses).
- le montant total des primes par brebis.

Approche analytique : impact des différents facteurs sur le revenu total de l'exploitation
(Source : Réseaux d'Élevage, 2018)



Par rapport à la période précédente (2011 à 2013), la maîtrise des charges de mécanisation (moyenne de 47 €/brebis) devient plus importante pour le revenu de l'exploitation que la productivité numérique des brebis. Avec le modèle statistique retenu, 11,7 € par brebis de mécanisation en plus c'est 5 000 € en moins. La revalorisation du revenu des éleveurs ovins a permis des investissements en matériel qui avaient souvent dû être reportés, mais les objectifs de gestion à long terme doivent rester prioritaires par rapport à ceux de court terme (optimisation fiscale et sociale), dans un contexte toujours incertain, notamment concernant l'évolution de la PAC. L'impact des charges en bâtiments a reculé (moyenne de 12 €/brebis), passant après celui du prix des agneaux.

L'importance de l'autonomie en fourrages est également renforcée dans cette étude, avec une plus forte présence d'élevages pastoraux dans la base. Malgré le recul du prix des aliments, le poids de la maîtrise de la consommation de concentré reste légèrement supérieur à celui du prix des agneaux.

L'impact du poids des agneaux (avec une variabilité inchangée) est devenu plus important. Cela peut correspondre à une moindre pénalisation des agneaux lourds, dans un contexte de recul de la production et des importations, mais aussi à l'évolution de la composition de la base, avec une plus grande proportion d'élevages des bassins rustiques, aux agneaux plus légers.

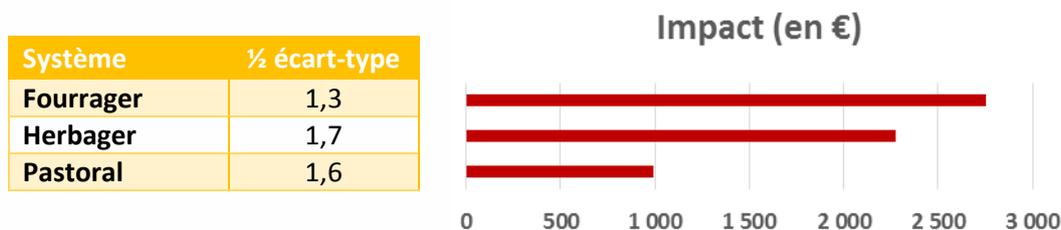
LES FOURRAGERS ET LES HERBAGERS TRES SENSIBLES A LA CONSOMMATION DE CONCENTRE

Pour pouvoir comparer les données d'exploitations "comparables", plusieurs types de variables ont été prises en compte : la zone de handicap, le système fourrager (pastoral, herbager ou fourrager intensif) et la main-d'œuvre : « individus » (≤ 1 UMO), « couples » (> 1 et ≤ 2 UMO), « sociétés » (> 2 UMO).

Sur la période 2014-2016, la seule interaction significative impliquant le système fourrager concerne la consommation de concentré : 1 kg de concentré en moins par kg de carcasse produit a rapporté 1 770 € de revenu supplémentaire en système fourrager intensif, 1 580 € en système herbager et 640 € en système pastoral. Les impacts de variations d'1/2 écart-type (1,3 à 1,7 kg selon le système) sont présentés dans le graphe ci-dessous.

Impact de la consommation de concentré par kg de carcasse produit sur le revenu total de l'exploitation

(Source : Réseaux d'Élevage, 2018)



DES MARGES DE PROGRES TECHNIQUES TOUJOURS ACCESSIBLES

Il est important de rappeler que la réalisation des marges de progrès techniques, sur la productivité des agneaux (+ 0,17 agneau produit par brebis) ou la consommation de concentré (- 1,8 kg de concentré/kg de carcasse produit) requièrent moins d'investissements et de travail qu'une augmentation de la taille du troupeau de 151 brebis. Pour cela il est important de ne pas se tromper de priorité d'investissement et de cibler plutôt le parcellaire et les bâtiments que le matériel : les structures et des conditions d'installation, trop souvent défavorables en élevage ovin, impactent fortement les résultats techniques et économiques ultérieurs.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Janvier 2019 - Référence Idele : 00 18 502 041 – Réalisation : Valérie Lochon
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

Ont contribué à ce dossier :

- Sabine Delmotte - Institut de l'Élevage - sabine.delmotte@ma02.org
- Carole Jousseins - Institut de l'Élevage - carole.jousseins@idele.fr
- Gilles Saget - Institut de l'Élevage - gilles.saget@idele.fr
- Gérard Servièrre - Institut de l'Élevage - gerard.serviere@idele.fr
- Louis-Marie Cailleau - Institut de l'Élevage - louis-marie.cailleau@idele.fr
- Vincent Bellet - Institut de l'Élevage - vincent.bellet@idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

